



Résumé

Une histoire des migrations en Europe

OLIVIER MORICE, 2024

Un continent d'émigration durant le XIXème siècle

Entre 1820 et 1924, une grande vague d'émigration s'opère vers le continent américain, principalement vers les États-Unis, le Canada, le Brésil et l'Argentine mais aussi vers les colonies des grandes puissances européennes (Australie, Algérie, Afrique du Sud). Désireux de fuir la misère ou de se lancer à l'aventure, 70 millions d'Européens quittent ainsi le Vieux Continent.

Les conséquences de la Première Guerre mondiale

Le premier conflit mondial qui mobilise 60 millions d'Européens entraîne un besoin en main d'œuvre pour les pays en guerre. Les colonies et les pays neutres en sont les principaux fournisseurs.

Après la guerre, les États renforcent le contrôle de ces flux migratoires. D'une part, les étrangers sont désormais vus comme une menace potentielle. D'autre part, les réfugiés fuyant les guerres ou les dictatures sont de plus en plus nombreux. Enfin, les États-Unis contrôlent l'origine des migrants.

La crise économique de 1929 aux USA met un terme à l'émigration massive vers l'Amérique. Dans le même temps, à l'exception de la France qui fait face à un déficit démographique important, la plupart des pays européens ferment leurs frontières aux migrants économiques. L'Europe n'est plus un continent d'émigration.

Le statut de réfugié

Défini par la Convention de Genève de 1951, le statut de réfugié répond à l'exode forcé de millions d'Européens jetés sur les routes par la Seconde Guerre mondiale. Son objectif premier est la protection des exilés et leur non refoulement aux frontières.

Il aura permis notamment d'accueillir et de protéger des réfugiés d'origines diverses :

- populations fuyant les régimes totalitaires des pays du bloc soviétique.
- populations fuyant les dictatures sud-américaines d'extrême-droite.
- populations fuyant les guerres de la péninsule indochinoise.

L'impact de la décolonisation

La décolonisation a pour conséquence le retour des populations européennes des colonies ainsi que l'arrivée de populations locales. Sur ces 6 à 8 millions de personnes, un million de personnes est rapatrié de l'Algérie vers la France.

Par ailleurs, les besoins de main d'œuvre liés au développement économique de l'après-guerre des pays d'Europe du Nord-Ouest débouchent sur une immigration massive issue du sud du continent et des pays frontaliers.

Une nouvelle immigration

Ces migrations se révèlent très vite insuffisantes et se tarissent dans les années 70 durant lesquelles la main d'œuvre change d'origine. Ainsi, 20 millions d'immigrés arrivent du Maghreb, de Turquie, d'Afrique subsaharienne et du sous-continent indien. L'Europe occidentale devient alors un continent d'immigration.

Devant certaines réactions xénophobes à l'égard de ce phénomène et la montée du chômage dans un contexte de crise économique, certains pays adoptent des législations restrictives en matière d'immigration. Cependant, l'arrivée d'immigrants continue sous l'effet du regroupement familial autorisé comme un droit fondamental. Dans les années 80, il représente les deux-tiers des immigrants légaux. Le regroupement familial transforme la nature de l'immigration vers l'Europe occidentale, car il concerne maintenant les femmes et les enfants.

Les évolutions récentes

Dans les années 90, plusieurs évolutions importantes marquent l'histoire des migrations en Europe. C'est le cas du mouvement de réfugiés de l'Est vers l'Ouest du continent, à la suite des guerres de l'ex Yougoslavie, notamment. Dans les années 2000, les révolutions arabes et les déstabilisations du monde arabo-musulman jettent sur les routes des millions de réfugiés, notamment en direction de l'Europe lors de la crise migratoire de 2015.

Parallèlement, les demandes légales d'asile affluent du monde entier et s'ajoutent à l'immigration légale et illégale venue des Balkans, d'Afrique et d'Asie occidentale.

Ainsi, au début du XXIème siècle, l'addition de ces différents mouvements favorise la perception d'une forte pression migratoire en Europe et l'Union Européenne, espace de libre circulation interne, doit maintenant répondre au défi de l'accueil de ces migrants. Mais les politiques migratoires restrictives des États membres ne risquent-elles pas de transformer le continent en « Europe forteresse » ?

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation de la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.